Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le 01/10/2026
ID : 081-248100497-20260928-2026DEL45-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 septembre 2026

Le 28 septembre 2026, à 20 heures 30, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué le 22 septembre 2026, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes Val 81, sous la présidence de Madame VIGROUX Myriam, Présidente.

Membres présents :
M. VIGROUX Didier, Mme GAUSSERAND Dominique, Mme VIGROUX Myriam, M. GAVALDA Guy, M. NEGRE Daniel, Mme BAYSSE Nicole, M. MIOT Bernard, Mme AT Caroline (suppléante de M. ALMAYRAC Jean-Jacques), Mme FABRE Delphine, M. PUEL Sébastien, M. ALBAR Eric, Mme HOULES Myriam (suppléante de M. COUGOUREUX Rolland), M. LEBAS Brice, Mme BARBANCE Ghislaine, Mme DELPERIE Laurence, M. ARMAND Franck, Mme GOMEZ Ghislaine, Mme CHAZOTTES Fabienne, M. ROUDIER Didier, M. LAGALY Jean-Philippe, M. SOULAGES Jérôme, M. MÉLÉSI Olivier, M. PYRONNET Jean Marie, M. CRAYSSAC Claude, Mme FRÉDÉRIC Sophia, M. HEINISCH-FOUQUES Patrice, Mme RECOULES Valérie, M. FARENC Théo, Mme PELLESCHI Emmanuelle, Mme FRAYSSINET Emilie.

Membres représentés :
Mme GUIBELIN Aude (pouvoir à Mme GOMEZ Ghislaine), Mme GRANDET Manon (pouvoir à M. ROUDIER Didier), Mme MARIETTA Clémence (pouvoir à M. PYRONNET Jean Marie).

Membres excusés :
M. ASSIÉ Jérémy.

Secrétaire de séance :
M. HEINISCH-FOUQUES Patrice.

DELIBERATION N° 2026/45

Décision budgétaire modificative n° 1-2026
(Budget Principal)

Membres en exercice	34
Quorum	18
Membres présents	30
Membres représentés	3
Membres avec voix délibérative	33

Madame la Présidente expose à l'assemblée que les prévisions de certains articles du Budget Principal sont insuffisantes. Elle propose en conséquence de procéder aux modifications ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses				Recettes			
Chapitres	Articles		Montants	Chapitres	Articles		Montants
011	60612	Energie - Electricité	- 6 000 €	74	744	FCTVA	- 6 000 €
Total			**- 6 000 €**	**Total**			**- 6 000 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses					Recettes				
Chapitres	Articles		Opérations	Montants	Chapitres	Articles		Opérations	Montants
21	21351	Constructions	Réfection armoire électrique Pôle Val 81 (Opération 63)	+ 40 000 €	10	10222	F.C.T.V.A.	Opérations financières (Opération OPFI)	- 50 813 €
23	2313	Constructions	Démolition préaux et aménagement accès ateliers (Opération 55)	- 43 613 €	13	1321	Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables (Etat et Etablissements nationaux)	Espace médical (Opération 52)	+ 28 320 €
					13	1321	Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables (Etat et Etablissements nationaux)	Démolition préaux et aménagement accès ateliers (Opération 55)	+ 18 880 €
Total				**- 3 613 €**	**Total**				**- 3 613 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire approuve, à l'unanimité des membres présents ou représentés, l'ensemble des modifications proposées par la Présidente.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Présidente,
Myriam VIGROUX.

Le Secrétaire de séance,
Patrice HEINISCH-FOUQUES.

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le 01/10/2026
ID : 081-248100497-20260928-2026DEL45-DE

Acte certifié exécutoire compte tenu de la réception en Préfecture le ..... et de la publication le .....